

Règlement CO

REBOND CHAPELAIS

Généralités

Chaque concurrent déclare participer à la Course d'Orientation se déroulant le 24 janvier 2016 en pleine connaissance des risques que le déroulement de cette épreuve peut engendrer.

Chaque concurrent s'engage à respecter le règlement, certifie être couvert par une assurance responsabilité individuelle civile, et renonce à tout recours contre l'organisation en cas de perte, vol, et pour tout accident pouvant lui survenir avant, pendant, et après cette épreuve. Chaque concurrent autorise toute personne qualifiée à appliquer, en cas de besoin, le traitement qui s'imposerait sur le plan médical ou chirurgical.

Les concurrents s'engagent à respecter scrupuleusement le code de la route. Les participants de la Course d'Orientation ne sont pas prioritaires sur les autres usagers de la route. Aucune route ni intersection ne sera protégée par l'organisation.

Les participants s'engagent à respecter le cadre naturel ainsi que les autres usagers des lieux traversés, à ne jeter aucun déchet ou papier. Interdiction absolue d'emprunter les zones interdites. La possession d'un téléphone portable, même s'il ne couvre pas la totalité du parcours, est obligatoire. Des numéros d'appel d'urgence seront présents sur la carte. Les participants s'engagent à accepter, sans condition, les prises de vues, ainsi que l'exploitation de ces documents à titre informatif ou publicitaire.

Consignes particulières

- Utilisez le poinçon accroché à la balise (orange et blanche) pour poinçonner le numéro correspondant sur votre carton de pointage,
- Ne déplacez pas les balises, laissez les dans leur position initiale,
- Utilisez les définitions pour vous aider à trouver les balises,
- Les participants s'engagent à respecter
 - La nature,
 - Les animaux en évitant de traverser des prairies avec des animaux,
 - Les lieux traversés (remettre les clôtures, éviter les champs cultivés...),
- Interdiction de pénétrer sur les zones interdites mentionnées sur la carte,
- Les participants doivent respecter le code de la route

Petits conseils

- Prenez le temps de regarder la carte et d'imaginer (ou tracer) votre parcours avant de partir...,
- Exploiter toutes les indications de la carte (haies, courbe de niveau, légendes...)
- Ne passez pas plus de 10 minutes sur place à chercher 1 balise, passez à la suivante

Epreuve

Epreuves	Experte	Famille
Equipe	Seul ou en équipe de 2 ou 3	Seul ou en équipe de 2 ou 3
Durée	3h00	2h30
Pénalités	20 points par minutes entamée au-delà de 3h00	20 points par minutes entamée au-delà de 2h30
Nombres Balises	35 à pointer sans ordre imposé	20 à pointer sans ordre imposé
Carte	1 carte – échelle 1/10000ème	1 carte – échelle 1/10000 ^{ème}
Douches	Salle omnisports	Salle omnisports

Par le fait de s'inscrire, le candidat accepte le règlement.

Association Loi 1901 – Mairie – REBOND CHAPELAIS – 1 place de l'église – 79430 LA CHAPELLE ST LAURENT

Mail : secretariat.rebondchapelais@gmail.com

Site : <http://rebond-chapelais.clubeo.com>